

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de Conseillers en exercice : 10  
Nombre de Conseillers Présents : 9  
Nombre de Procurations : 1  
Nombre de suffrages exprimés : 10  
Nombre de voix représentées par les suffrages exprimés : 62

VOTES :            Contre : 0            Pour : 10  
Date de convocation : 16 janvier 2023

**DÉLIBÉRATION N°6.1**  
**REQUALIFICATION DU PORT DE**  
**PORNIC-LA NOEVEILLARD :**  
**ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°**  
**2022AMO\_15 D'ASSISTANCE À**  
**MAITRISE D'OUVRAGE GENERALE**

### SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 23 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois janvier, à neuf heures et trente minutes, le Comité syndical s'est réuni en Séance Plénière, en son siège, sous la présidence de Madame Lydia MEIGNEN, Présidente du syndicat mixte Les ports de Loire-Atlantique.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** *Lydia MEIGNEN, Laurent DUBOST, Sylvie GOSLIN, Daniel ELOI, Patrich HUGUET, Séverine MARCHAND, Eloïse BOURREAU GOBIN, Claude CAUDAL, délégués titulaires, Thierry DEVILLE, délégué suppléant*

**ÉTAIENT ABSENTS :** *Jean CHARRIER, pouvoir à Lydia MEIGNEN, Christiane VAN GOETHEM, suppléée par Thierry DEVILLE.*

**Secrétaire de séance :** *Eloïse BOURREAU GOBIN*



**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2122-21-1 ;  
**Vu** le code de la commande publique et notamment l'article L 2124-2 relatif à la procédure d'appels d'offres ;  
**Vu** la délibération n° 6.1 du 22 septembre 2022, autorisant le lancement du marché 2022 AMO\_15 d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage générale du projet de requalification du port de la Noëveillard à Pornic ;  
**Vu** le projet de rapport de présentation ;

**Considérant** la mise en œuvre de la procédure de l'appel d'offres ouvert, concernant la présente consultation n° 2022AMO\_15 ;

**Considérant** l'admission de toutes les candidatures ;

**Considérant** l'analyse de l'offre et l'attribution du marché public par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 23 janvier 2023 ;

**Considérant** qu'il revient au Comité Syndical de prendre les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure formalisée ;

**Entendu le Rapport de la Présidente :**

## 1) Le cadre de l'opération de requalification du port de la Noëveillard

Le programme est à construire, avec les contributions issues de la future concertation, sur la base du socle suivant :

- Mettre à niveau les infrastructures portuaires ;
- Construire une nouvelle capitainerie ou rénover la capitainerie existante ;
- Porter les investissements nécessaires à la certification « Ports Propres » ;
- Conduire les politiques en faveur du développement durable ;
- Avoir la possibilité d'accueillir des manifestations nautiques d'envergures type Solitaire du Figaro ;
- Anticiper les mutations des pratiques nautiques et intégrer le port du futur, la plaisance de demain, ses besoins ;
- Accompagner le développement des professionnels du nautisme et de la mer ;
- Créer les conditions d'une liaison piétonne confortable entre le sentier côtier et le port.

Le projet prévoit également le renouvellement des commerces par un bâti de qualité. L'immobilier commercial sera porté par un tiers.

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération de requalification du port de la Noëveillard est de **18 millions d'euros HT**. Ce montant correspond à l'ensemble des coûts de prestations, d'études et de travaux sur l'ensemble du périmètre de l'opération hors commerces.

## 2) Les besoins du marché 2022AMO\_15

La consultation concerne la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage générale sur l'ensemble du périmètre de l'opération. S'agissant des commerces et contenu du portage de l'immobilier par un tiers, la mission s'achèvera à l'issue de la phase programmation. Le marché concerne :

- LA CONCERTATION,
- LA PROGRAMMATION,
- LA PASSATION DES MARCHES DE SERVICE,
- LE SUIVI DE L'EXÉCUTION DES MARCHES DE SERVICE JUSQU'À L'ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX,
- LE SUIVI DE L'INSTRUCTION RÉGLEMENTAIRE JUSQU'À L'OBTENTION DES AUTORISATIONS AD HOC,
- LE SUIVI DE LA PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX.

Le montant prévisionnel du marché n° 2022 AMO\_15 d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage générale du projet de requalification du port de la Noëveillard était de 450 000.00 euros HT.

### 3) La procédure de marché public – 2022AMO\_15

#### - Procédure

Les prestations sont divisées en 3 tranches :

Tranche(s)	Désignation
TRANCHE FERME	Étapes 1 à 15 pour la totalité de l'opération excepté pour les commerces concernés uniquement par les étapes 1 à 3.
TRANCHE OPTIONNELLE N°1	L'AMOT agitation, sédimentation et courantologie.
TRANCHE OPTIONNELLE N°2	Assistance à l'organisation d'un concours d'architecture.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L 2124 – 2 et suivants du Code de la commande publique.

Le marché a fait l'objet d'un avis d'appel public à concurrence publié sur le site [centraledesmarchés.com](http://centraledesmarchés.com), au BOAMP et au JOUE. Les candidats devaient faire parvenir leurs offres au plus tard le vendredi 16 décembre à 12h00.

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) a été retiré 78 fois. 50 retraits anonymes et 28 retraits avec authentications.

Une seule offre a été réceptionnée dans les délais. Elle a été déposée par le groupement SCE Aménagement & environnement et ses ateliers up+ // Sennse Communication et Concertation.

Les candidatures du groupement SCE UP+ & Sennse et des sous-traitants ACE3, AMOFI, CREOCEAN, WIINCH, BRG Avocats sont recevables.

#### - Offres

Tranche ferme étapes 1 à 15 :	439 297.50 euros HT
TO n°1 AMO Technique agitation, sédimentation et courantologie :	13 775.00 euros HT
TO n°2 Assistance à l'organisation d'un concours d'architecture :	6 800.00 euros HT
TOTAL (TF +TO 1 + TO2)	459 872.50 euros HT

Le montant de l'offre est de 459 872.50 euros HT y compris les TO1 et 2, soit 9 872.50 euros au-dessus de l'estimation (2.2 %).

Il est néanmoins proposé aux membres du Comité syndical d'attribuer le marché n° 2022 AMO\_15 d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage générale du projet de requalification du port de la Noëveillard, au groupement SCE UP+ & Sennse et des sous-traitants ACE3, AMOFI, CREOCEAN, WIINCH, BRG Avocats.



## LE COMITÉ SYNDICAL

### Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'approuver l'attribution du marché n° 2022AMO\_15 d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage générale du projet de requalification du port de la Noëveillard à Pornic au groupement SCE Aménagement & environnement et ses ateliers UP+ // Sennse Communication et Concertation, aux conditions financières suivantes :

Tranche ferme étapes 1 à 15 :	439 297.50 euros HT
TO n°1 AMO Technique agitation, sédimentation et courantologie :	13 775.00 euros HT
TO n°2 Assistance à l'organisation d'un concours d'architecture :	6 800.00 euros HT
TOTAL (TF +TO 1 + TO2)	459 872.50 euros HT

- **AUTORISE** Madame La Présidente à signer le marché n° 2022AMO\_15, ainsi que toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération,
- **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Fait et délibéré à Saint-Nazaire, en séance publique,  
le 23 janvier 2023

POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME

LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE  
LES PORTS DE PLAISANCE ET DE PÊCHE  
DE LOIRE-ATLANTIQUE



Lydia MEIGNEN